

Dans le commerce de détail, l'emploi salarié s'ajuste et change de visage en 2022

Alors que l'emploi salarié hors apprentis dans le commerce de détail suivait jusque-là une évolution voisine de celle de l'ensemble du secteur privé, ça n'est plus le cas en 2022 où il recule, dans un contexte de forte inflation et de modification structurelle des habitudes de consommation. La répartition des métiers évolue également, avec, depuis 2019, moins de vendeurs relativement aux caissiers, employés de libre-service et ouvriers qualifiés de la manutention.

Jusqu'à fin 2021, l'emploi salarié hors apprentis dans le commerce de détail connaissait une évolution voisine de celle de l'ensemble du secteur privé : une croissance à peine moins dynamique de 2011 à 2019 (+5,1 % contre 5,7 %), suivie d'un repli durant la crise sanitaire puis d'un vif rebond (graphique 1). Fin 2021, l'emploi dans le commerce de détail se situe 8,3 % au-dessus de son niveau de début 2011, contre 7,8 % pour l'ensemble du secteur privé. Il s'établit alors à 1,8 million, soit 9 % de l'emploi salarié privé (hors apprentis).

Dans un contexte défavorable, une baisse de l'emploi hors apprentis en 2022 dans ce secteur

En 2022, l'emploi salarié hors apprentis recule dans le commerce de détail (-0,5 % sur un an) et diverge nettement de la conjoncture d'ensemble de l'emploi (+1,2 %)¹.

Ces évolutions contrastées interviennent dans un contexte particulier pour le commerce de détail : conjoncturellement, le secteur est confronté à une inflation forte, notamment sur les produits alimentaires, et à un recul quasi continu de la consommation de biens depuis 18 mois [1] ; structurellement, les habitudes de consommation en ligne prises pendant la crise sanitaire perdurent, y compris dans l'alimentaire [2], affectant le commerce physique et ses emplois. Ces évolutions structurelles ne sont pas spécifiques à la France : aux États-Unis, la baisse de l'emploi dans le commerce de détail a débuté avant la crise sanitaire, dès 2017, et se poursuivrait suivant les projections du [Bureau of Labor Statistics](#) [3].

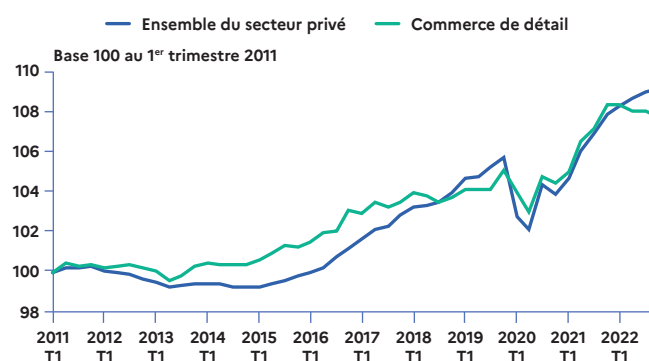
Dans ce secteur, une hausse des plans de sauvegarde de l'emploi, et des perspectives d'emploi mal orientées

La nette hausse des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) initiés dans le commerce de détail suggère que l'emploi resterait mal orienté dans ce secteur : entre octobre 2022 et mars 2023, 24 PSE, portant sur 7 200 ruptures de contrat envisagées, sont

initiés par des entreprises du secteur, contre 9 portant sur 360 ruptures un an plus tôt (graphique 2 et données complémentaires). Cette forte augmentation est spécifique à ce secteur. Hors commerce de détail, la hausse est moins importante : 16 500 ruptures sont envisagées dans le cadre de PSE initiés entre octobre 2022 et mars 2023, contre 12 000 un an plus tôt. Par ailleurs, sur cette période, 89 % des ruptures de contrat envisagées à l'initialisation de PSE dans le commerce de détail concernent des entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire, contre 32 % hors commerce de détail.

Au-delà des seuls PSE, les enquêtes de conjoncture de l'Insee montrent que les entreprises du commerce de détail restent majoritairement pessimistes sur l'évolution de leurs effectifs.

GRAPHIQUE 1 | Emploi hors apprentis, entre 2011 et 2022



Note : les intérimaires exécutant un contrat dans le commerce de détail sont comptabilisés dans l'emploi du secteur.

Lecture : au 4^e trimestre 2022, l'emploi hors apprentis et y compris intérimaires augmente dans le secteur privé de 9,2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2011, et de 7,7 % dans le commerce de détail.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Urssaf Caisse Nationale, Dares (effectifs intérimaires).

¹ En prenant en compte l'apprentissage, l'écart entre l'évolution en 2022 de l'emploi salarié du commerce de détail et celle de l'ensemble du secteur privé est similaire (-1,5 point sur un an).

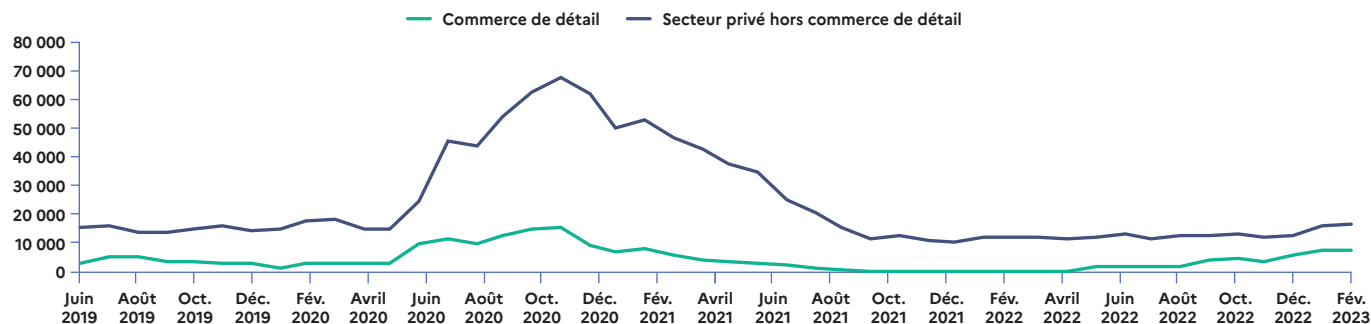
Le solde d'opinion correspondant se situe en deçà de sa moyenne de longue période (figure complémentaire en ligne). À l'inverse, dans l'ensemble des services, les anticipations sur l'emploi restent bien orientées.

Depuis 2019, moins de vendeurs relativement aux caissiers et aux manutentionnaires

Dans ce contexte, la structure de l'emploi dans le commerce de détail évolue entre fin 2019 et fin 2022 (graphique 3), en particulier pour les métiers de caissiers et employés de libre-service et de vendeurs qui représentent, fin 2022, environ 60 % des emplois du secteur. La part dans l'emploi du secteur des caissiers et employés de libre-service (métiers qui comprennent des tâches de magasinage) progresse vivement (+0,8 point), de même que celle des ouvriers qualifiés de la manutention (+0,2 point), en réponse aux changements de comportements d'achat des ménages. À l'inverse, la part des vendeurs baisse nettement (-1,2 point en 3 ans) : leur nombre a fortement reculé durant la crise sanitaire et le rebond survenu en 2021 a simplement permis de revenir au niveau d'avant-crise. ●

vendeurs qui représentent, fin 2022, environ 60 % des emplois du secteur. La part dans l'emploi du secteur des caissiers et employés de libre-service (métiers qui comprennent des tâches de magasinage) progresse vivement (+0,8 point), de même que celle des ouvriers qualifiés de la manutention (+0,2 point), en réponse aux changements de comportements d'achat des ménages. À l'inverse, la part des vendeurs baisse nettement (-1,2 point en 3 ans) : leur nombre a fortement reculé durant la crise sanitaire et le rebond survenu en 2021 a simplement permis de revenir au niveau d'avant-crise. ●

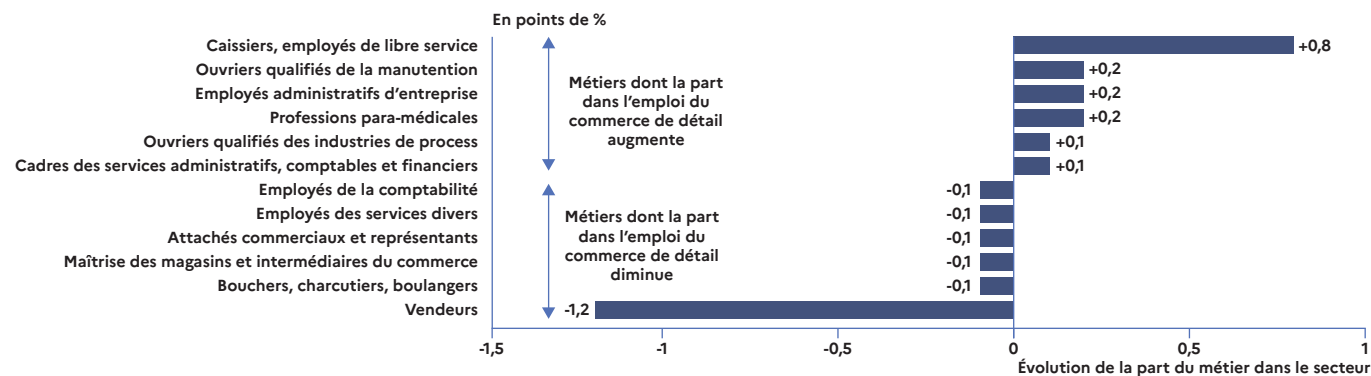
GRAPHIQUE 2 | Nombre de ruptures envisagées dans le cadre d'un Plan de sauvegarde de l'emploi sur 6 mois glissants, entre juin 2019 et mars 2023



Lecture : entre octobre 2022 et mars 2023, 7 200 ruptures de contrats sont envisagées dans le cadre d'un PSE par des entreprises du secteur du commerce de détail. Champ : France.

Source : Dares-DGEFP, SI Rupco.

GRAPHIQUE 3 | Évolution de la structure de l'emploi hors apprentis par métier dans le commerce de détail, entre fin 2019 et fin 2022



Note : sont représentés les métiers pour lesquels la part dans l'emploi du commerce de détail évolue le plus entre fin 2019 et fin 2022.

Lecture : entre décembre 2019 et décembre 2022, la part des caissiers et employés de libre-service dans les effectifs en emploi du commerce de détail augmente de 0,8 point.

Champ : France hors Mayotte, salariés ayant un contrat de travail actif dans le secteur du commerce de détail.

Source : Dares, DSN-Sismmo.

Alexandre Cazenave-Lacroutz, Raphaël Lardeux, Dorian Roucher et Guillaume Toure (Dares)

Pour en savoir plus

[1] Insee (2023), « [La consommation des ménages en biens se replie en février 2023 \(-0.8 %\)](#) », Informations Rapides n°84, mars.

[2] Arion G. *et al.* (2022), « [Le commerce en 2021](#) », Insee Première n°1909, juin.

[3] Dorfman D. (2022), "[Retail trade employment: before, during, and after the pandemic](#)" Beyond the Numbers: Employment & Unemployment, vol. 11, n° 4 (U.S. Bureau of Labor Statistics), avril.

<p>Directeur de la publication Michel Houdebine</p> <p>Directrice de la rédaction Anne-Juliette Bessone</p> <p>Secrétaires de rédaction Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere</p> <p>Maquettistes Valérie Olivier, Bruno Pezzali</p> <p>Mise en page Drapeau Blanc</p>	<p>Réponses à la demande dares.travail-emploi.gouv.fr/contact</p> <p>Contact presse Joris Aubrespin-Marsal joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr</p>	<p>La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.</p> <p>dares.travail-emploi.gouv.fr</p> <p>RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.</p>	<p>STATISTIQUE PUBLIQUE</p>
---	---	---	---------------------------------